



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### **IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE QUI PASSE LE MARCHÉ**

#### **COMMUNE DE BEUVRAGES**

Hôtel de Ville  
Parc Fénélon  
59192 BEUVRAGES

### **OBJET DU MARCHÉ :**

**CREATION D'UN PARKING – ECOLE FERRY –  
RUE MORTUAIRE - 2024-03-01**

### **PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHÉ**

Procédure adaptée, article L 2123-1-1° du Code de la commande publique.

### **DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES**

Le **25/04/2024 A 12H00**

### **NOMENCLATURE CPV**

- 452233-9 Travaux de construction de parking
- 32400000 Réseaux
- 45316110-9 Installation de matériel d'éclairage public.
- 45112710 – travaux d'aménagement paysager d'espaces verts

### **MODALITES D'ACCES AUX DOCUMENTS**

Le dossier de consultation (DC) est téléchargeable sur le profil d'acheteur de la Commune de Beuvrages à l'adresse URL suivante : <https://marchespublics596280.fr>

**L'accès aux documents de la consultation est gratuit, complet, direct et sans restriction.**

### **PRESENTATION DES CANDIDATURES & OFFRES**

**La remise de façon dématérialisée des candidatures et des offres est obligatoire.**

La composition du dossier à remettre par le candidat est précisée à l'article 20 du règlement de consultation.

Les conditions de remise des candidatures et des offres sont précisées à l'article 21 du règlement de consultation.

**La signature électronique du marché est facultative.**

### **CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES**

Les candidatures seront jugées au vu des capacités économiques, financières, professionnelles et techniques des candidats sur la base du dossier de candidature défini précédemment.

Pour le jugement des offres, seront retenus les critères d'appréciations suivants :

Prix : **45 %**

Valeur technique : **40 %**

- Méthodologie d'intervention mise en œuvre pour l'exécution du chantier (20 points)
- Qualité des fournitures et matériaux utilisés : (20 points)

Délais : **5 %**

Organisation, qualifications et expériences de l'équipe dédiée : **5%**

Clause d'insertion : **5%**

### **RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Dans le cadre de ce marché, la Commune de Beuvrages a fait le choix de mobiliser, conformément à l'article L2112-2 du Code de la commande publique, une condition d'exécution qui comportera une action d'insertion par l'activité économique obligatoire sur ce marché.

### **DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS DE PUBLICATION**

05/04/2024